

Louis Sirois, invité conférencier dans l'Industrie du cannabis.



Membre du Barreau depuis 1987, avocat chez Sirois & Cohen et associés, Louis Sirois est également **Président de Fiscalité Groupe Conseils Sirois inc** cabinet conseil notamment spécialité dans la réglementation fédérale sur le cannabis (Santé Canada) et la conformité fiscale et administrative dans l'industrie

Louis Sirois est également l'auteur du blog www.licence-cannabis.ca

Riche d'une solide expertise dans la toute nouvelle industrie du cannabis, Louis Sirois agit comme conférencier, afin de faire connaître non seulement en **enjeux économiques** de la nouvelle économie du cannabis, mais également les enjeux sociaux, ceux liés à **recherche médicale** et de manière générale, de **l'acceptabilité sociale** du phénomène de la légalisation du cannabis.

Louis Sirois propose les conférences suivantes, pour les associations de gens d'affaires, les regroupements communautaires et les entreprises intéressés à rejoindre l'industrie du cannabis.

Les sujets de conférences disponibles sont les suivants :

- **Cannabis 2.0 ou les nouvelles règles sur les comestibles, dès le 17 octobre 2019**
 - a. Mise en contexte de la légalisation actuelle sur le cannabis;
 - b. Qu'est-ce que la nouvelle réglementation va changer, dès le 17 octobre 2019 ?
 - c. Quels sont les enjeux pour les membres de l'industrie ?
 - d. En tant que société responsable, quels sont les devoirs et obligations de tous ?
- **Le cannabis et le volet médical, mythe et réalité**
 - a. Le cannabis en tant que médicament ? un peu d'histoire.
 - b. L'importance de la recherche clinique et les incroyables percées actuelles
 - c. À quoi s'attendre dans les toutes prochaines années ?
 - d. En tant que société responsable, quels sont les devoirs et obligations de tous ?
- **L'Acceptabilité sociale et son importance capitale pour le développement de l'industrie du cannabis**

- a) Bien que légale depuis le 17 octobre 2018, de nombreux préjugés entourent encore l'industrie du cannabis. Sans une bonne compréhension de l'économie du cannabis, de nombreux projets en recherche, développement ou même encore en production et fabrication de produits dérivés sont menacés.
- b) L'éducation, la sensibilisation et l'ouverture à un dialogue auprès des communautés, des élus municipaux et des monde de la finance sont nécessaires, afin de bien comprendre les enjeux et du fait même, de prendre les bonnes décisions

Pour joindre Louis Sirois, conférencier, lsirois@gcsmail.ca ou (579) 640-1830